

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 12 DECEMBRE 2024

Le douze décembre deux mil vingt quatre à neuf heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué le six décembre deux mil vingt quatre, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur DESMONS Laurent, Président du CCAS de WAZIERS.

Etaient présents : Mmes RODEK Jeanne-Marie, CAPPE Bernadette, URBANIAK Evelyne, FRASCA Geneviève et CHARLET Jocelyne.

Mrs DESMONS Laurent, DOVILLERS Francis, TIBARI Jamaa et MICHON Jacques.

## 1 - Désignation du secrétaire de séance :

Désignation de Madame Séverine LEDUC, pour assurer cette fonction.

**Vote : adopté à l'unanimité**

## 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024 :

Le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024 qui a été envoyé aux membres du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

**Vote : adopté à l'unanimité**

## 3 – Délibération sur l'adoption de la décision modificative pour l'équilibre des comptes :

Le Président ainsi que la responsable de la comptabilité expliquent le besoin d'équilibrer les comptes et d'abonder la ligne 012.

**Vote : adopté à l'unanimité**

## 4 – Ressources humaines : délibération sur l'adhésion au contrat groupe assurance statutaire CDG59 CCAS 2025-2028 :

Le Président explique que l'adhésion au contrat groupe est liée à la signature d'une convention de gestion permettant de définir les conditions dans lesquelles s'établissent et s'organisent les relations relatives à la gestion du contrat d'assurance statutaire souscrit par l'établissement.

Cette convention définit les interventions du CDG59 qui portent notamment sur :

- les tâches liées à la passation et à la gestion du marché public,
- le suivi de l'exécution du contrat,
- un rôle d'information et de conseil,
- un rôle d'assistance dans la gestion des demandes de prestations.

L'établissement participe aux frais d'intervention du CDG59 à raison de la masse salariale déclarée chaque année auprès du prestataire d'assurances. Cette participation est fixée à 6% de la prime acquittée et pourra être révisée chaque année par le conseil d'administration du CDG59.

**Vote : adopté à l'unanimité**

Le Président explique les grandes lignes du rapport social unique.  
Pas de questions particulières.

6 - Délibération sur la fixation du prix des repas servis aux personnes âgées et handicapées :

Le portage des repas effectué par le traiteur Leblanc, sera désormais facturé au CCAS. Il représente un budget de 40.000€, subvention qui sera allouée en complémentarité de la dotation globale du CCAS.

Il est proposé de réétudier les tarifs lors du prochain Conseil d'Administration, en fonction des revenus les plus modestes.

**Vote : adopté à l'unanimité**

7- Délibération autorisant Mr le Président à signer la convention avec la CPAM :

Le Président explique la proposition de conventionner avec la CPAM afin de :

- Renforcer et d'homogénéiser les relations existantes,
- Initier et promouvoir de nouvelles coopérations,
- Définir un cadre souple et approprié pour ces coopérations, conservant des possibilités d'innovations et d'initiatives locales

**Vote : adopté à l'unanimité**

8 - Délibération sur le remboursement, sous conditions, du séjour seniors :

Monsieur Le Président propose aux membres du Conseil d'Administration de procéder au remboursement du séjour seniors, lors d'une maladie grave ou contagieuse, d'une hospitalisation, d'un décès d'un proche ou d'un accident corporel ou domestique, sous justificatif.

**Vote : adopté à l'unanimité**

9 - Révision trimestrielle des dossiers et examen des nouvelles demandes :

- Renouvellement de demandes : 43  
37 acceptées dont 11 prises en charge de la restauration scolaire
- Nouvelles demandes : 5  
2 acceptées

10 - Délibération sur la prise en charge de la restauration scolaire :

Le Président demande aux membres du Conseil d'Administration d'accorder la gratuité des tickets de restauration scolaire pour 11 enfants à savoir 8 enfants à l'école primaire et 3 enfants à l'école maternelle pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2025.

**Vote : adopté à l'unanimité**

## 11 - Délibération sur les secours en nature : colis alimentaire pour l'année 2025

Le Président propose d'accorder selon une liste de personnes bénéficiaires des secours, cinq colis alimentaires par an (soit un par trimestre + un colis pour les fêtes de Noël).

Une augmentation de 5€ est demandée par Mr MICHON : soit un colis d'une valeur maximum de 145€ TTC pour les familles et de 105€ TTC pour les célibataires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

**Vote : adopté à l'unanimité**

## 12 - Présentation des demandes pour l'aide au permis pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2025 :

1 candidature a été déposée et validée

## 13 - Aides sociales réalisées :

APA : 2  
MDPH : 4  
SASPA : 3  
FSL : 6

Election domicile : 4 nouvelles demandes : soit : 20  
Portage de repas à domicile : 6 nouvelles demandes : soit : 55

## 14 - Aides sociales réalisées de septembre à décembre 2024 :

- Prise en charge frais de placement : 4
- Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) : 2
- MDPH : 13  
(dossiers envoyés par le CCAS)
- ASPA : 0
- SASPA : 1
- FSL : 12
  
- Election de Domicile : 4 nouvelles (soit 17 au total)
- Portage de repas à domicile : 2 nouvelles inscriptions (soit 54 au total)

## 15 - Actions menées et à venir :

- Bilan du séjour à Port- Manech : Mme RODEK qui a participé au séjour dresse le bilan :
  - o Très bon accueil au village vacances
  - o Très bon guide et animateur
  - o Buffet copieux et apprécié par tous
  - o Hébergement adapté, attention aux chambres PMR qui se trouvent loin de l'infrastructure
  - o Néanmoins, voyage en bus trop long pour 5 joursMme RODEK adresse ses remerciements à Justine et à Mme FRASCA
  
- Projet séjour seniors 2025 : certainement en Normandie pour 8 jours en Septembre 2025
  
- Repas festif : samedi 21 décembre 2024 à 12h à la halle polyvalente :  
220 inscrits, animation musicale AGENA avec Sandy, repas identique à l'année dernière (scolarest)  
4 jeunes du projet intergénérationnel et des élus serviront le repas

16 - Questions diverses :

- Véhicule publicitaire : il n'a pas été renouvelé et repris par INFOCOM fin 2023
- Navette séniors : un questionnaire nominatif va être proposé aux séniors afin de faire le point sur les besoins réels
- Colis alimentaire : se renseigner pour savoir si Leclerc Drive peut livrer les colis trimestriels aux bénéficiaires
- Dates du prochain Conseil d'Administration :  
Le jeudi 6 mars, 9h (DOB)  
Le jeudi 27 mars, 9h (CA)

Le Président :

Les membres de la commission :

M DESMONS



M DOVILLERS

Mme RODEK

La Vice-Présidente :  
Mme FRASCA

M TIBARI

Mme CAPPE

M MICHON

Mme URBANIAK

Mme CHARLET